

Application du Règlement sanitaire international (2005)

Rapport du Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) eu égard à la pandémie de grippe A (H1N1) 2009

Rapport du Directeur général

1. Le Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) eu égard à la pandémie de grippe A (H1N1) 2009 a tenu sa première réunion en avril 2010 et l'Assemblée de la Santé a pris note de son rapport en mai 2010.¹ Le présent rapport rend compte des travaux du Comité d'examen entre mai et novembre 2010.
2. Les cinq sous-comités techniques constitués à la première réunion ont poursuivi leurs travaux entre les réunions du Comité par téléconférence et par courrier électronique. En juin 2010, une communication du Président du Comité d'examen du RSI faisant le point sur les activités intersessions a été publiée sur le site Web de l'OMS.² Les sous-comités techniques ont déterminé les acteurs qui seraient entendus par le Comité d'examen du RSI, parmi lesquels des représentants des autorités nationales de haut niveau administratif et technique, dont plusieurs étaient des points focaux nationaux RSI, des représentants d'organisations internationales, de l'industrie pharmaceutique, des fabricants de vaccins et des médias, ainsi que des personnalités influençant l'opinion sur les activités de l'OMS pendant la pandémie.
3. Pendant la deuxième réunion du Comité d'examen (Genève, 30 juin-2 juillet 2010), certains des principaux acteurs choisis ont été entendus en séance plénière, notamment des personnes venant de certains des pays les plus touchés par la pandémie, surtout à son stade initial, des détracteurs de l'OMS et des représentants du secteur privé.³ Le Comité d'examen a également tenu des séances de délibération pour faire la synthèse du travail déjà accompli et déterminer ce qui restait à faire, en

¹ Document WHA63/2010/REC/3, procès-verbal de la première séance de la Commission A, section 3 et http://www.who.int/ihr/r_c_meeting_report_1_fr.pdf.

² Voir « Communication du Président du Comité d'examen du RSI : Le point sur les activités intersessions », disponible à l'adresse http://www.who.int/ihr/review_committee_note_20100621/fr/index.html.

³ Voir le « Rapport de la deuxième réunion du Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) eu égard à la pandémie de grippe A (H1N1) 2009 », disponible à l'adresse http://www.who.int/ihr/Second_ReviewCommitteeReport_fr.pdf.

particulier examiner la première ébauche de son rapport final, qui doit être soumis par le Directeur général à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2011. Entre juillet et septembre 2010, des consultations ont eu lieu pour déterminer qui serait chargé de la structure et du contenu du rapport final. Le Président, le Vice-Président et le Rapporteur du Comité supervisent la rédaction du rapport, auquel tous les membres contribuent.

4. La troisième réunion du Comité d'examen s'est tenue à Genève du 27 au 29 septembre 2010.¹ D'autres acteurs importants ont témoigné à leur tour, en particulier des représentants de pays en développement, concernant l'application du Règlement sanitaire international (2005) et leur expérience eu égard à la pandémie. Le Comité d'examen a également eu des entretiens avec certains membres du Secrétariat, et à leur tête le Directeur général. Cette dernière a réaffirmé sa volonté d'aider le Comité dans son travail, qu'elle a estimé très rigoureux et diligent.² En ce qui concerne la pandémie, le Directeur général a souligné l'importance du Règlement sanitaire international (2005), qui, selon elle, « prévoit clairement une série d'obligations, de modalités de communication et de coordination, et des mécanismes de responsabilisation mutuelle ». Le reste de la réunion a été consacré à des délibérations sur la structure et le contenu de chaque chapitre du rapport final. Les membres du Comité ont également examiné une documentation sur les événements pandémiques.

5. Le Comité a poursuivi ses travaux en octobre par téléconférence et par courrier électronique pour rassembler des éléments d'information, étudier et rédiger des sections du rapport.

6. Du 3 au 5 novembre 2010, le Comité s'est réuni en séance de délibération et a poursuivi son travail sur le rapport, en se concentrant sur l'historique de la grippe A (H1N1) 2009 ; les conditions et le contexte dans lesquels les infections émergentes étaient apparues auparavant, le Règlement sanitaire international (2005) a été élaboré et les activités de préparation en cas de pandémie ont été menées ; les premiers signalements du virus H1N1 et les évaluations de la situation ; la riposte, les interventions et l'application des plans de préparation en cas de pandémie ; l'analyse des fonctions du Règlement et de leur efficacité ; la communication ; les conclusions et recommandations.

7. Le Comité d'examen est convenu d'un calendrier et d'une méthode de travail pour les mois qui viennent. Une autre réunion de délibération est prévue début janvier 2011. Le Président rendra compte oralement des progrès accomplis à la session de janvier 2011 du Conseil exécutif. Une quatrième réunion du Comité d'examen est programmée en mars ou avril 2011 avant l'établissement de la version finale du rapport qui sera soumis à l'Assemblée de la Santé en mai 2011.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

8. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

= = =

¹ Voir le « Rapport de la troisième réunion du Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) eu égard à la pandémie de grippe A (H1N1) 2009 », disponible à l'adresse http://www.who.int/ihr/3rd_meeting_report_fr.pdf.

² Voir « Intervention à l'ouverture du Comité d'examen du Règlement sanitaire international (RSI). Genève, Suisse, 28 septembre 2010 (Examen externe de la riposte de l'OMS à la pandémie de grippe A (H1N1) », disponible à l'adresse http://www.who.int/dg/speeches/2010/ihr_review_20100928/fr/index.html.